

Avril 2020

Durant toute la durée du confinement, [Infociments.fr](#) vous propose chaque jour une série de 5 questions. Une bonne façon de réviser vos classiques.

Aujourd'hui, **Vibration des Bétons**. À vous de jouer !

Et n'hésitez pas à utiliser les commentaires en bas de page pour nous faire part de vos remarques et suggestions.

VIBRATION DES BÉTONS

[Connectez-vous à Google](#) pour enregistrer votre progression. [En savoir plus](#)

* Indique une question obligatoire

Pour les bétons traditionnels (non autoplaçants) la vibration du béton est : * 1 point

- Conseillée
- Obligatoire
- Inutile

Le temps de vibration à appliquer à un béton est de l'ordre de : * 1 point

- 10 à 20s
- 30 à 60s
- 5min

Le diamètre d'action d'une aiguille vibrante est de l'ordre de : * 1 point

- 5 fois le diamètre de l'aiguille
- 10 fois le diamètre de l'aiguille
- 25 fois le diamètre de l'aiguille

Pour la vibration de voiles verticaux, * 1 point le diamètre de l'aiguille vibrante doit être :

- De 1/15 l'épaisseur du voile
- De 1/7 l'épaisseur du voile
- De ½ l'épaisseur du voile

Qu'appelle-t-on pervibration ? *

1 point

- La vibration externe
- La vibration interne
- La vibration de surface

[Envoyer](#)

[Effacer le formulaire](#)



Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

Pour consulter vos résultats après avoir répondu aux questions, remontez en haut de la page et cliquez sur "Afficher la note".



**Retrouvez toutes nos publications
sur les ciments et bétons sur
[infociments.fr](#)**

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet

Article imprimé le 09/01/2026 © infociments.fr